



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances et contributions
Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement

1.7.1975

Date de révision

Date de mise en
application

1.7.1975

1. Dénomination de la fonction

Conducteur/conductrice de balayeuse-brosse

Code fonction

6.12.001

2. But de la fonction

Conduire une balayeuse pneumatique légère.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment :

- l'assistance au chef/à la cheffe de groupe pour l'établissement des itinéraires de son équipe (deux hommes/deux femmes au minimum);
- la communication de directives aux balayeurs/balayuses; la surveillance et le contrôle du travail des balayeurs/balayuses;
- l'exécution des services de son véhicule ainsi que les petites réparations urgentes;
- la fabrication des brosses, le réglage du véhicule;
- l'essai de nouvelles balayuses et l'établissement des rapports comparatifs de rendement;
- la formation des chauffeurs/chauffeuses pour les véhicules de nettoyage;
- le contrôle de l'entretien d'une partie des véhicules au dépôt;
- l'accomplissement d'autres tâches requises par les chefs/cheffes hiérarchiques.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	B	A	C	C	D	Cl. max. 06
Points	9	2	16	11	20	Total 58